



Christophe OLIVIERI
Délégué Technique F.F.S.A.
Licence A 169602

Le Castellet, le 03 octobre 2025

A Monsieur le Directeur de Course

Monsieur,

Je vous informe, par la présente, que :

- Les vérifications techniques sont effectuées dans le **Box n°14 : Contrôle Technique**.
- La pression atmosphérique de référence retenue pour la vérification des voitures sera de : *968 mbar* pour la compétition du Paul Ricard du 02/10 au 05/10 2025.
- La zone de vérification des hauteurs de caisse est la dalle située dans le **Box n° 14 - Contrôle Technique**. (rappel : les vérifications des hauteurs de caisse se font avec pneus slicks et pression 1,5 bar).
- Les balances de référence utilisées pour le contrôle du poids des voitures sont les **Intercomp**.
- L'essence officielle pour le championnat de France GT est l'essence ELF Core 50, dont la masse volumique est de 749 gr. à 15°C.

Christophe OLIVIERI

Monsieur le Président du Collège des Commissaires Sportifs	Monsieur le Directeur de Course	
Date de réception	<i>3-10-2025</i>	Date de réception
Heure	<i>18h</i>	Heure
Signature		

